

ONG IDELA
BP 24 TAHOUA
TEL 96484782/96967075
Email. ongidela@yahoo.fr



TITRE DU MICROPROJET :

***Construction d'une pharmacie communautaire au niveau du CSI d'inadougoum et
dotation en produits pharmaceutique de base***

***COMMUNE RURALE DE KAO
DEPARTEMENT DE TCHINTABARADEN***

Avril 2021

COMMUNE DE KAO

REGION TAHOUA

ASSISTANT A LA MAITRISE D'OUVRAGE : ONG IDELA

INTITULE DU PROJET : **CONSTRUCTION D'UNE PHARMACIE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU DU
CSI D'INADOUGOUM ET DOTATION EN PRODUITS PHARMACEUTIQUE DE BASE**

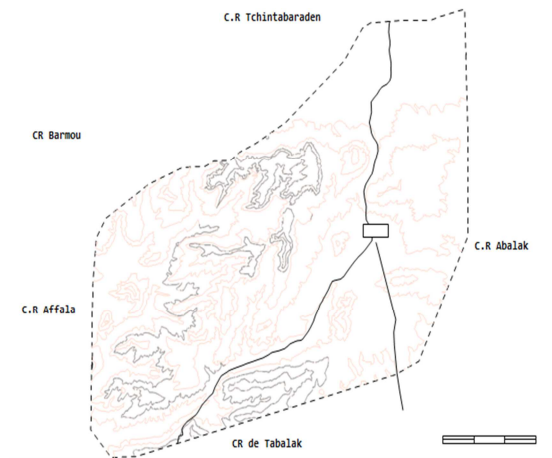
LOCALITE : **D'INADOUGOUM**

COORDONNEES GPS N°15°20',917 ET E005°25',110

;

PRESENTATION DE LA COMMUNE

I. Situation géographique



La commune rurale de Kao occupe la partie sud du département de Tchintabaraden.

Elle est située entre le 5°20' et le 5°56' de longitude Est et le 15°13' et 15°40' de latitude Nord. Le chef-lieu de la commune (kao) se trouve à trente (30) kilomètre au Nord de la ville de Tchintabaraden chef-lieu du département.

Elle est limitée au Nord par la commune urbaine de Tchintabaraden, au Sud par la commune rurale de Tabalak, à l'Est par la commune urbaine d'Abalak et à l'ouest les communes de Barmou et d'Affala.

II. Organisation

La commune rurale de kao est créée par la loi 2002-014 du 11 juin 2002 portant création des communes au Niger et fixant les noms de leurs chefs-lieux.

Elle couvre une superficie de 3332 km² (source : PDC) pour une population estimée à 65197habitants selon le résultat du recensement général de population de 2012. Sa densité de l'ordre 34 habitants au km² repartit au niveau des 67 villages administratifs et 102 campements et tribus.

Du point de vue linguistique, la commune de kao compte deux groupes ethnolinguistiques : les Touaregs, communauté dominante, relevant du groupement Kel Tamet et du 3ème groupement nomades, les Haoussa relèvent du 3ème et du groupement Kel Tamet et les Peulhs relevant du 11ème et 9ème groupement. Il faut noter que le tamasheq est le dialecte le plus parlé sur le terroir de la commune de kao.

Du point de vue institutionnel, le conseil municipal est constitué de 15 membres avec 12 conseillers élus dont deux (02) femmes et trois (03) conseillers de droit. L'exécutif est assuré par le maire et son adjoint. Le maire assure l'exécution des décisions prises par le conseil municipal à qui il rend compte ainsi que la gestion administrative et financière de la commune. Il est assisté dans ses fonctions par un staff technique composé d'un secrétaire général, d'un secrétaire municipal, d'un receveur municipal et un agent d'Etat civil.

A défaut des commissions spécialisées, le conseil est assisté par les chefs de villages et de tribus. Ces derniers, en tant que responsables des paliers de base, répercutent les informations au niveau des chefs de groupement et des conseillers élus.

III. Démographie

Selon les résultats définitifs du RGP/H 2012, la population de la commune rurale de Kao estimée à 65197habitants dont 31907hommes et 33290 femmes soit 50,90% de l'ensemble de la population. La densité de la population est 44 hbts/km². Cette population est majoritairement composée de Touareg, Haoussa et Peulhs. La commune compte 10739 ménages avec une taille moyenne de l'ordre de 7 personnes. Les enfants de moins de 15 ans et les vieillards de plus de 64 ans représentent respectivement 57,39% et 3,51% de la population totale. Le mariage précoce constitue un défi majeure à l'éducation des filles. En effet le pourcentage des femmes mariées avant l'âge de 15 et 18 ans est respectivement de 19,9% et 39,1%.

Tableau N°1 : Répartition de la population de la commune de kao

	Nombre	dont bénéficiaires directs	dont actifs	dont scolarisable	dont appartenant au groupes vulnérables
Hommes	31907				
Femmes	33290				
Enfants					
<i>dont garçons</i>					
<i>dont filles</i>					

Sources des données. : RGPH 2012

IV. Situation des infrastructures de la commune

La commune rurale de kao est relativement pauvre en termes d'infrastructures socioéconomiques. Cette situation s'explique par l'enclavement, l'insuffisance des partenaires intervenant dans la commune et surtout l'insécurité sur les dix dernières années. Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des infrastructures existants et leur état de fonctionnement au niveau de l'espace communal.

Tableau N°2 : Infrastructures existantes

infrastructures existantes	Nombre	Observations (problèmes sommaires)
Siège de Mairie	01	Fonctionnel construite par FICOD
collège	03	
Ecoles primaire	94	84 ecole traditionnelle et 10 medersas
jardins d'enfants	06	communautaires
Centre de métier	01	
Salles de classe	272	107en dure, 12 banco,109 pailottes et 44 banco
Marché hebdomadaires	01	kao
Boutiques	100	
Marché à bétail	04	Un seul est aménagé
Parc de vaccination	06	
Case de santé vétérinaire	01	
Case de Santé	13	fonctionnelles
BC	41	
Centre de santé Intégré	05	Fonctionnels dont 1 à inadougoum
Autres	02 MAEP, 01 spp, 11 puits cimentés et 01 pmh	Infrastructure d'appui à l'élevage

Sources : mairie Kao

Au regard du caractère pastoral de cette commune et du dynamisme de la population de la commune, le conseil municipal doit à trouver des nouveaux financements pour la construction des nouvelles infrastructures socioéconomiques et d'appui à l'élevage

V. Economie

Bien que situé à lisière de la zone pastorale, l'économie de la commune rurale de Kao est essentiellement basée sur le secteur primaire. L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques des populations. Les principales spéculations sont le mil et le sorgho. Les espèces élevées sont les bovins, les ovins, les caprins, les camelins, les asins et les équins. L'élevage est de type extensif. Les productions céréalières et les sous-produits de l'élevage comme le lait sont essentiellement auto consommés.

Tableau N°3 : Activités économiques de la commune de kao

Production / spéculation de la campagne écoulée	Type de produit	Volume / quantité	Valeur FCFA	Destination FCFA	
				autoconsommation / stock	vente
production de rente		ND	ND	0%	0%
production céréalière	Mil Sorgho niébé	ND	ND	0%	0%
élevage	Caprin Ovin bovin	ND	ND	5%	95%
production artisanat	----	ND	ND	0%	100%
Autres					
			TOTAL		

Avec la sédentarisation progressive, les sécheresses récurrentes, l'accroissement démographique, le troupeau et les terres cultivables se réduisent. Pour faire face à ces nouvelles réalités, les communautés adoptent des activités économiques de replis comme l'artisanat, le petit commerce, le transport ou d'autres petits métiers autour des marchés à bétail, de villages et hameaux. Néanmoins ces activités sont très peu développées pour cause d'enclavement et la mauvaise qualité des pistes.

VI. Recettes communales de l'exercice écoulé 2020

Le tableau ci –dessous dresse un récapitulatif des recettes de l'exercice écoulé au niveau de la commune de kao

Tableau N°4 : Données sur les recettes de l'exercice écoulé 2020

Rubrique	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
<i>Taxe Immobilière</i>	500 000	0	0,00%
<i>Taxe Professionnelle</i>	2 200 000	780 819	35,49%

Taxe Municipale	32 831 400	7 899 700	24,06%
Taxe Marche	2 000 000	2 077 150	103,86%
Taxe Abattage	200 000	25 900	12,95%
Identification	4 500 000	3 549 900	78,89%
Gare Routière	250 000	117 500	47,00%
Frais Signature	50 000	23 800	47,60%
Vente Fourrière	0	0	0,00%
			38,87%

Source (receveur municipal)

L'analyse sommaire du tableau ci-dessus montre que la commune de kao à un taux de recouvrement moyen de 38.87%. Ce faible taux de recouvrement des ressources internes révèle les difficultés du conseil municipal tant dans son fonctionnement que dans sa stratégie de mobilisation des ressources internes et externes. Les principales raisons évoquées sont l'inefficacité des commissions spécialisées, l'insuffisance du personnel d'appui de la mairie, la faible participation des conseillers aux sessions ordinaires du conseil municipal

VII. Recettes et dépenses prévisionnelles induites par le projet demandé (cas infrastructure marchande)

Tableau N°5 : Compte d'exploitation prévisionnel

ANNEE 1	recettes	Dépenses (fonctionnement, entretien et autres)		solde
vente				
location			R. A .S	
taxes			il s'agit d'une infrastructure sociale	
autres				
Total année 1				
Total année 2				

Aspects environnementaux (observations de l'AMO, ses entretiens avec groupe cible etc....)

Tableau N°6 : Effets sur l'environnement

Effets positifs	Effets négatifs	Mesures d'atténuation
Achat et plantation arbres d'ombrages - Expertise local en matière de travaux en matériaux définitifs (Gâchage béton et mortier, coffrage, ferrailage, etc.) - Existence du CGDES - Cadre de travail amélioré - Diminution abattage des arbres pour classes en paillottes	- Modification de la structure du sol due aux travaux de terrassement au niveau des carrières et au niveau du site ;- - Exploitation des carrières d'emprunt (Gravier, sable, latérite, moellons) - Accidents (blessures) - Nuisance liée à l'installation du chantier et la mise en œuvre du chantier (bruits,	Plantation des arbres Kit masques anti-poussières - Gants - Boîte pharmacie - Entretien des arbres - Remise en état du site de carrière - Faire un plan de suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation

-L'augmentation substantielle du revenu des ménages	poussière) -	des impacts négatifs.
---	-----------------	-----------------------

VIII Aspects divers

	OUI	NON
Le projet figure dans le plan de développement communal	X	
Le projet figure dans les priorités de l'Etat : cartes scolaires, sanitaires...	X	
Le projet a fait l'objet d'une étude de rentabilité (joindre copie en annexe)		X
Prise en compte des aspects environnementaux	X	
La commune s'engage à créer et faire fonctionner un comité de gestion	X	
La commune s'engage à doter le comité de gestion de moyens suffisants pour assurer l'entretien et la maintenance du projet (inscription budgétaire)	X	

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TAHOUA
DEPARTEMENT DE TCHINTABARADEN
COMMUNE RURALE DE KAO
VILLAGE D'INADOUGOUM

PRESENTATION DU MICROPROJET

TITRE DU MICROPROJET :

***Construction d'une pharmacie communautaire au niveau du CSI d'inadougoum et
dotation en produits pharmaceutique de base***

I. ETAT DES LIEUX ET PROBLEMATIQUE

Le diagnostic du secteur de la santé au niveau de la commune rurale de Kao révèle la présence 05 centres de santé intégré (CSI) et 13 cases de santé toutes fonctionnelles. Ces formations sanitaires sont toutes fonctionnelles et disposent chacune d'un comité de gestion de santé qui participe au recouvrement des coûts conformément à l'initiative de Bamako.

Le personnel sanitaire de la commune est composé de 3 infirmiers diplômés d'Etat et 13 Agents de Santé Communautaire. Le personnel des CSI est assisté par des bénévoles et des matrones.

Le taux de couverture sanitaire de la commune de kao en 2016 est estimé à 15.91%. cette situation se justifie par l'insuffisance du personnel, de l'absence de plusieurs services et prestations importantes (maternité, hôpital), du manque d'infrastructures adéquates, de l'insuffisance de moyens de travail et de mobilier, de l'insuffisance ou retard dans le ravitaillement en médicaments ;

La qualité des soins au niveau de ces formations sanitaires de la commune est loin d'être assurée conformément aux normes nationales. Ce qui favorise la prolifération des maladies comme, les Infections respiratoires aiguës (IRA), le paludisme, les affections dermatologiques, les diarrhées, les affections digestives et parasitaires, les affections bucco-dentaires et les symptômes isolés etc. Les conséquences de cette situation est l'augmentation de la mortalité infantile et maternelle au niveau de la commune. D'ailleurs pour faute de prise en charge, beaucoup de cas de maladies sont généralement référés vers le District sanitaire de Tchintabaraden.

On se rend à l'évidence que des efforts importants doivent être déployés par la commune dans ce domaine pour améliorer la santé des populations. Ces efforts passent par la construction des nouveau CSI, la transformation de certaines cases de santé en CSI et l'amélioration du fonctionnement des comités chargés de recouvrement des couts.

PROBLEMATIQUE LIEE AU VILLAGE D'INADOUGOUM

Le village d'Inadougoum objet du présent projet est situé à environ 60 km au nord du village de Kao Chef-lieu de commune. Selon les résultats du RGPH 2012 le village compte environs 3276 habitants dont 2063 femmes et 1213 hommes. En 2021 la population du village d'inadougoum a été estimée à environ 4848 hbts. A cette population s'ajoute celle des villages alentours (zounout, bakaré, abadja Malozen, Zigatt Samiya, Zigatt Djibo, Draha, Tamagol, Tigirnassan, Tadiskrousatt etc) et des populations nomades transhumants estimées à plus 800 de personnes qui profitent régulièrement des divers services du CSI de inadougoum. Ce centre de santé intégré construit en 2010 avec l'appui financier de la coopération Allemande (FICOD) répond aux normes nationales. Il dispose d'une salle de tri, d'une salle de pansement, d'une salle de consultation, d'une salle d'observation, d'un hall d'attente, d'un logement de l'infirmier, et d'un incinérateur. L'existence d'un mur de Clôture protège le CSI d'inadougoum aux vents violents et la poussière. Ce qui rend difficile les conditions de travail des agents et l'accueil des malades.

Malheureusement le CSI n'est pas électrifié et ne dispose pas de bloc pharmacie. La pharmacie la plus proche se trouve à Tahoua situé à 78 km ou à Tchintabaraden situé à 86 km plus au nord. Cette situation complique la prise en charge des malades au niveau de ce CSI.

II. JUSTIFICATION DU MICROPROJET

Le taux de couverture sanitaire de la commune rurale de kao reste le plus faible du département de Tchintabaraden et de la région de Tahoua. Cette situation découle non seulement de la faible capacité

de la commune à construire des infrastructures sanitaires sur fond propres mais aussi de l'insuffisance de partenaires intervenants dans le domaine de la santé.

La commune dispose de 05 centres de santé intégrés et 13 cases de santé. Les équipements et le matériel au niveau de ces formations sanitaires reste précaires. La plupart des ces formations sanitaires de la commune ne dispose pas de mur de clôture encore moins de pharmacie. Ce qui expose le personnel de santé et les malades aux vents violents et la poussière. Cette situation dégrade davantage les conditions de travail des agents de santé et réduit la fréquentation du csi par les communautés.

Dans le souci de remplir sa mission de créer, gérer, équiper les centres de santé intégrés (CSI) et les cases de santé, le conseil municipale de kao, a approuvé à l'unanimité le projet de Construction des pharmacies au niveau du CSI notamment celui de Inadougoum situé à plus de 80 km de la pharmacie la plus proche. Ce projet est conforme à l'axe 2 du PDC de la commune qui prévoyait d'Améliorer l'accessibilité et la qualité des soins de santé

Selon les informations collecté au niveau du conseil communal ; la commune de kao ne bénéficie d'aucun financement pour la construction de cette pharmacie communautaire au niveau du CSI de inadougoum. C'est pourquoi elle fait appel une fois de plus à ces partenaires et particulièrement la fondation **Aman-iman** pour le financement de ce projet de mise en place et de gestion d'une pharmacie communautaire au niveau de la commune de Inadougoum.

III. OBJECTIF PRINCIPAL

- Renforcer les infrastructures et équipements sanitaires au niveau de la commune de Kao.

IV. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Doter le CSI d'inadougoum d'une pharmacie communautaire
- doter la pharmacie d'inadougoum en produits pharmaceutiques de première nécessité
- Améliorer la fréquentation du CSI d'inadougoum
-

V. RESULTATS ATTENDUS

5.1 À court et moyen terme

- le CSI d'inadougoum est doté d'une pharmacie communautaire
- la pharmacie est dotée en produits pharmaceutique de première nécessité
- les conditions de travail des agents de santé et la qualité d'accueil des patients sont améliorée au niveau du CSI de inadougoum;
- les infrastructures et équipements sanitaires sont renforcés au niveau de la commune de Kao.
- La fréquentation du csi d'inadougoum est améliorée

○ À long terme

- la santé des populations de inadougoum et des villages couverts par le CSI est significativement améliorée ;

VI. ASPECT GENRE

Le conseil communal de Kao est composé de 12 conseillers élus dont deux femmes. Les femmes représentent 16.66% .ce qui est conforme aux dispositions de la loi qui impose un quota minimum de 15% aux femmes au niveau des postes électifs. Cette situation résulte de la volonté du conseil communal d'intégrer les femmes dans le processus de développement de la commune malgré les pesanteurs socio- culturelles.

Du point de vue démographique, Les femmes représentent environ 50.9% de la population de la commune. Elles constituent une force dont la commune ne peut s'en passer. Mais aussi premières victimes du manque d'infrastructure socioéconomique de base. A cet effet elles prendront part à toutes les phases de ce projet particulièrement dans le processus de gestion et d'entretien de cette pharmacie communautaire. Pour y parvenir la commune s'engage :

- à les faire participer dans toutes les prises de décision
- à faire en sorte que les femmes représentent au moins 30% des membres du comité de gestion qui sera redynamisé.
- A faire en sorte qu'elles prennent part au même titre que le reste des membres du comité à toutes les formations en vie associative et sur concept genre.
- A veiller au respect des quorums des assemblées générales, réunions et les sessions de formation avec la présence d'au moins 15 % de femmes

VII. DESCRIPTION DES OUVRAGES ET DOTATION A REALISER/

- ✓ Construction d'une salle de pharmacie
- ✓ dotation en produits pharmaceutiques de base
- ✓ construction de 2 blocs de latrines à double compartiment

VIII. ENTRETIEN, MODE DE GESTION ET EXPLOITATION (sur la base du guide et des entretiens avec la commune)

L'ONG IDELA opte pour la gestion communautaire de cette pharmacie. Ainsi, au regard de l'expérience acquise par comité de gestion du CSI de kao depuis sa création, idela compte plutôt redynamiser cette structure communautaire. Cette redynamisation impose des séances de formation sur l'entretien courant des infrastructures sanitaires et à la gestion des caisses communautaires.

Le comité doit être apte a assuré

- la promotion de la santé des individus, des familles et des communautés ;
- la mobilisation des communautés locales pour le développement sanitaire ;
- le recouvrement des frais des produits pharmaceutiques vendus
- l'amélioration des prestations de services pour mieux répondre aux besoins des populations. ;

Le comité de gestion redynamisé sera composé comme suit :

- ✓ deux (2) représentants par village site du CSI
- ✓ un délégué par village sans case de santé desservi par le CSI;
- ✓ le responsable du CSI;
- ✓ un représentant des tradi-praticiens;
- ✓ le chef traditionnel du village site du CSI ou son représentant

IX. BESOINS EN FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Dans l'optique d'une meilleure fonctionnalité du comité de gestion un renforcement de capacité s'impose. Il s'agit des former les membres dudit comité sur les thématiques suivantes :

- Rôle et responsabilité du COGES/SE ;
- Suivi des chantiers ;
- Gestion des CSI ;
- recouvrement des frais de produits pharmaceutique
- Formation en vie associative ;
- Approches sur la Mutualisation des décisions.

La commune rurale de Kao s'engage à accompagner le comité de gestion en votant dans ces prochains budgets annuels, des fonds pour les besoins de formation, de sensibilisation des membres de bureau.

**REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TAHOUA
DEPARTEMENT DE TCHINTABARADEN
COMMUNE DE KAO**

**CONCEPT GESTION DE LA PHARMACIE COMMUNAUTAIRE DU
C.S.I D'INADOUGOUM
COMMUNE.RURALE DE KAO**

1-Introduction

Dans l'optique d'appuyer ladite commune de KAO à mieux gérer et entretenir cet investissement pour une exploitation durable, l'ONG IDELA a élaboré ce présent document de concept de gestion. Il s'articule autour des points suivants :

- les Généralités ;
- L'approche pour une gestion pérenne ;
- Appui de la commune au comité ;
- Budget total annuel pour l'entretien ;
- la Prise en compte du genre ;

2-Généralités

2.1 Cadre institutionnel

Le microprojet de **Construction d'une pharmacie communautaire au niveau du CSI d'inadougoum et dotation en produits pharmaceutiques de base** s'inscrit dans le secteur de la santé. Dans ce secteur, les textes en matière de gestion sont :

- Loi -2002-13 du 11 juin 2002, portant transfert de compétences aux régions, départements et communes qui à son article 81 stipule « que les communes assurent la gestion des centres de santé intégrés et des cases de santé.»,
- L'arrêté N° 0071/MSP du 31 mars 1999 portant statuts-types des comités de santé dans le secteur non hospitalier.
- L'article 3 de cet arrêté précise que « les comités de santé ont pour mission : (i) la promotion de la santé des individus, des familles et des communautés (ii) la mobilisation des communautés locales pour le développement sanitaire ; (iii) l'amélioration des prestations de services pour mieux répondre aux besoins des populations »

2.2 Mode de gestion :

- l'ONG IDELA à opter pour la redynamisation du Comité de Gestion (CGDES) existant au niveau de la csi de kao. Ce choix se justifie par la volonté de mobiliser les communautés locales et autres partenaires pour le développement sanitaire de la commune.

➤ **le comité de gestion de la pharmacie a pour mission :**

- i. la promotion de la santé des individus, des familles et des communautés
- ii. la mobilisation des communautés locales pour le développement sanitaire ;
- iii. le recouvrement des frais de produits vendus
- iv. l'amélioration des prestations de services pour mieux répondre aux besoins des populations »

➤ **Le comité de santé comprend :**

- les Représentants des quartiers ;
- Les agents de santé villageois (ASV) ;
- Le Secouriste vétérinaire ;
- Un représentant du comité de gestion des points d'eau ;
- Deux (2) Représentantes des groupements de femmes ;

- Deux 2) Représentants des associations de jeunes.

Le Bureau du Comité de gestion de la pharmacie d'inadougoum comprend

- une gérante de la pharmacie communautaire
- Un président ;
- Un vice-président ;
- Un trésorier ;
- Un secrétaire général ;
- Deux commissaires aux comptes.

3. L'approche pour une gestion pérenne

3.1 Mise en place/redynamisation du comité de gestion

La mise en place du comité de gestion de la pharmacie du **CSI de inadougoum** suivra les étapes suivantes contenues dans le tableau ci-dessous :

ACTIONS / ETAPES	MODALITES	ACTEURS	RESPONSABLE
Sensibilisation et information	Organiser des sessions d'information à l'endroit des futurs usagers (causeries, crieurs publics, radios communautaires)	Les chefs de village, les leaders d'opinion, les habitants du village (hommes, femmes, jeunes)	Le Président de la commission de développement au niveau de la commune.
Tenue de l'assemblée générale	Mise à niveau des informations pour toute la population Approbation et Adoption des modalités d'accès aux services, du projet de statut et du projet de règlement intérieur ; Election des membres du bureau du comité de gestion	Les chefs de village, les leaders d'opinion, les habitants du village (hommes, femmes, jeunes)	Le Président de la commission de développement au niveau de la commune
Mise en place du comité de gestion	Arrêté portant création et organisation du comité de gestion	L'autorité communale	Président du comité de gestion Secrétaire Général du comité de gestion
Formation des membres du comité de gestion	Elaboration des TDR,	Le service technique sectoriel	Le Président de la commission de développement au niveau de la commune
Signature du contrat de gestion	Elaboration du projet de contrat et partage avec les parties prenantes Signature du contrat	Le service technique sectoriel Le président du comité L'autorité communale	L'autorité communale Le président du comité

<p>Mise en œuvre du dispositif de gestion des ressources financières et humaines</p>	<p>Mise en œuvre du plan de gestion des ressources financières et humaines Mise en œuvre du plan d'entretien et de maintenance</p>	<p>L'autorité communale le service technique sectoriel, le Bureau du comité</p>	<p>Le Bureau du comité</p>
<p>Mise en œuvre d'un dispositif de contrôle</p>	<p>Organisation des sessions d'information auprès des usagers sur la gestion de l'ouvrage Recueil de l'avis des usagers sur la qualité du service Visite de contrôle du président de la commission développement rural Tenue régulière des AG et compte rendu du comité de gestion Renouvellement du bureau conformément aux statuts</p>	<p>Le service technique sectoriel Le Bureau du comité</p>	<p>Le bureau du comité et le président de la commission développement</p>

<p>Mise en œuvre d'un dispositif de suivi, évaluation,</p>	<p>Définir des indicateurs de suivi et d'évaluation Faire le point sur les réalisations du Comité de Gestion Analyser le fonctionnement et l'organisation du CG Evaluer les plans d'opération</p>	<p>Le service technique sectoriel Le Bureau du comité</p>	<p>Le bureau du comité et le président de la commission</p>
--	--	--	---

3.2 Méthode d'évaluation des besoins en produits pharmaceutique et en entretien et réparation de la salle pharmacie

L'évaluation trimestrielle des besoins en produits **pharmaceutiques et en** entretien et réparation des infrastructures se fera de façon participative. Elle se fera sous forme d'une réunion regroupant les différents membres du comité de gestion et les autorités communales. La méthodologie consistera à faire l'état de lieu de chaque de la gestion de la pharmacie et à définir ces besoins en produits de première nécessité et en entretien et réparation.

3.3 Appui de la commune à la structure de gestion de la Pharmacie communautaire du CSI

La commune rurale de KAO s'engage à apporter les appuis nécessaires au comité de gestion de la pharmacie qui sera mis en place au niveau du **CSI** de kao .Cet appui peut être matériel, financier, juridique ou se traduire en renforcement de capacité des membres du bureau.

3.4 Méthodologie de la commune en matière de suivi/évaluation de la performance de la structure de gestion et d'entretien du CSI.

La Commune de KAO est responsable du suivi et du contrôle technique et financier de la gestion.et de l'entretien de la pharmacie du CSI de inadougoum A ce titre elle doit définir un mécanisme lui permettant d'évaluer la fonctionnalité du Comité de gestion de la dite pharmacie. Cette dernière se fera à travers le taux d'exécution de plan d'action volontariste et la production des rapports financiers et techniques.

Il faut préciser que le Comité de Gestion de la pharmacie du CSI de inadougoum est tenu des fournir les documents suivants à la Commune

- Un programme d'activité annuel (plan d'action)
- Un rapport (mensuel, trimestriel, Semestriel et annuel) d'activités technique et financier sur les résultats conformément à son plan d'action

4..Budget total annuel pour la gestion et l'entretien

L'appropriation des investissements passe par la prise en charge des actions d'entretien des infrastructures réalisées par la commune bénéficiaire. Pour montrer son attachement à la pérennité de ces infrastructures, la commune de KAO s'engage à renforcer la ligne entretien et équipement du budget communal pour supporter l'entretien des infrastructures par la fondation Amen –iman mais aussi les autres infrastructures de la commune.

5 .Prise en compte du genre

L'architecture démographique de la commune de KAO montre que les femmes représentent environ 52% de population. Cette disposition montre que la femme constitue une force dont la commune ne peut s'en passé. Pour matérialiser cette situation, Les femmes seront associées dans toutes les phases de ce projet. La commune s'engage à les associées davantage de la mise en œuvre, dans la phase de suivi évaluation et surtout dans le processus de gestion et d'entretien de cette pharmacie communautaire. Ainsi pour assurer une pérennisation des acquis, la commune de KAO s'engage

- à faire en sorte que les femmes représentent au moins 30% des membres du comité de gestion qui sera mis en place et/ou redynamisé.
- A faire en sorte qu'elles prennent part au même titre que le reste des membres du comité à toutes les formations en vie associative, gestion des pharmacies et des CSI et sur concept genre.
- A veiller au respect des quorums des assemblées générales, réunions et les sessions de formation avec la présence d'au moins 30 % de femmes.

**BUDGET RECAPITULATIF DU PROJET
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC PHARMACIE OPTION SOLAIRE
DEUX BLOCS 02 LATRINES (ZONE RURALE) ET DOTATION EN PRODUITS
PHARMACEUTIQUES DE BASE**

N°	DESIGNATION	QUANTITES	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Construction d'un Bloc Pharmacie	1	10290029	10290029
2	Construction de 02 Bloc Latrine A Double Compartiments	2	2307823	4615646
3	Dotation En Produits Pharmaceutique De Base (générique)	1	15000000	15000000
	TOTAL PROJET			29.905.675

Arrêté le présent devis estimatif à la somme de vingt-neuf millions neuf cent cinq mille six cent soixante quinze (29905675)

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
BLOC PHARMACIE INADOUGOUM AVEC OPTION SOLAIRE

REF.	DESIGNATIONS DES OUVRAGES	U	QTE	P U	PT
1	Terrassements				
1.1	Préparation et Décapage de la terre	m2	180,9	275	49 748
1.2	Implantation du bâtiment	ff	1	53 034	53 034
1.3	Fouilles en rigoles pour semelles filantes	m3	24,42	3 403	83 101
1.4	Remblai des fouilles	m3	12,21	2 037	24 872
1.5	Remblai arrosé et compacté sous dallage:	m3	19,264	8 654	166 711
	Sous - total 1				377 465
2	Fondations - Soubassements				
2.1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m3	1,221	70 000	85 470
2.2	Béton armé pour semelles filantes dosées à 350kg/m3	m3	3,663	120 000	439 560
2.3	Agglos pleins de 20 x20 x40cm	m2	64,1025	8 216	526 666
2.4	B.A. dosé à 350 kg/m3 pour amorces poteaux	m3	0,588	140 000	82 320
2.5	B.A. dosé à 350 kg/m3 pour chainage bas	m3	2,442	140 000	341 880
	Sous - total 2				1 475 896
3	Plancher - sol				
3.1	Forme d'aire armée en BA avec chape incorporée de 10 cm	m3	5,504	120 000	660 480
3.2	Film polyanne sous dalle (en plastique noir doublé)	m2	56,025	200	11 205
	Sous - total 3				671 685
4	Béton armé (B.A.)				
4.1	B.A. dosé à 350 kg/m3 pour poteaux	m3	1,449	140 000	202 860
4.2	B.A. dosé à 350 kg/m3 pour linteaux	m3	1,8315	140 000	256 410
4.3	B.A. dosé à 350 kg/m3 pour chainage haut	m3	2,106	140 000	294 840
	Sous - total 4				754 110
5	Maçonnerie				
5.1	Agglos creux de 15 x20 x40cm	m2	204,28	6 798	1 388 695
	Sous - total 5				1 388 695
6	Enduit - Revêtement				
6.1	Enduit ciment sur murs intérieurs	m2	247,1	2 053	507 296
6.2	Enduit ciment y compris tyrolien sur murs extérieurs	m2	161,46	2 875	464 198
	Sous - total 6				971 494
7	Charpente - Couverture				
7.1	Fourniture et pose IPN 80	ml	63,75	8 755	558 131
7.2	Fourniture et pose de bac alu zinc 6/10 eme	m2	63,25	10 785	682 151
7.3	Feutre bitumineux	ml	63,75	565	36 019
7.4	Fourniture et pose de faux plafond	m2	55,04	9 359	515 119
7.5	Etanchéité pax alu	m2	22,05	565	12 458
	Sous - total 7				1 803 879
	Electricité (optionnelle)				
	SOLAIRES				
8	Equipements solaire				
8.1	modules 150Wc/12	U	2	90 000	180 000
8.2	batteries 150Ah	U	1	175 000	175 000
8.3	Régulateur 60A/12V	U	1	108 000	108 000

8.4	convertisseur 1000W/12V	U	1	100 000	100 000
8.5	câbles 2x 25 mm ²	ml	15	3 000	45 000
8.6	Filerie de distribution	ff	1	100 000	100 000
8.7	Support	U	1	40 000	40 000
8.8	Lampes de 7W(Néon 60cm 12V)	U	4	3 000	12 000
8.9	Interrupteur simple	U	4	4 000	16 000
8.10	Rouleau de câbles 2x1, 5mm ²	ml	1	10 000	10 000
8.11	goulotte (baguette):	U	10	1 000	10 000
8.12	cheville et vis (paquet) de 10cm	U	1	2 000	2 000
8.13	ceinture plastique (paquet)	U	1	5 000	5 000
8.14	Dominos de 10	U	1	1 000	1 000
8.15	Fourreau Tâge en tube ICTA	ml	5	1 200	6 000
8.16	main d'œuvre	ff	1	50 000	50 000
8.17	protection métallique fixée au mur comprenant (onduleur, batterie, régulateur, convertisseur)	ff	1	75 000	75 000
TOTAL SOLAIRE					935 000
9	Menuiseries métalliques				
9.1	Fourniture et pose de portes métalliques persiennes de (220 x 80cm)	u	4,00	83 591	334 364
9.2	Fourniture et pose de fenêtre métalliques persiennes Dimension : 120 x 120cm	u	6,00	51 278	307 668
9.4	Fourniture et pose de serrures	u	4,00	11 875	47 500
Sous - total 9					689 532
10	Peinture				
10.1	Peinture fom sur murs intérieurs	m ²	247,1	1 560	385 476
10.2	Peinture sous face faux plafond	m ²	55,04	2 641	145 361
10.3	Peinture sur menuiseries métalliques	m ²	31,36	2 641	82 822
Sous - total 10					613 658
11 EQUIPEMENTS DE LA PHARMACIE					
11.1	F+P de bureau en bois blanc avec support métallique en tube carré de 25/2,0 y compris vernis et toutes sujétions	u	2	57 572	115 144
11.2	F+P de chaise métallique en tube carré de 25/2,0 avec tôle noire 10/10e y compris peinture à huile et toutes sujétions	u	6	18 347	110 082
11.3	banc en structure métallique en tube rond de 25/2,0 avec tôle noire 10/10e y compris peinture à huile et toutes sujétions (avec planche en bois blanc plein)	u	2	36 694	73 388
11.4	Armoire métallique en tôle noire 8/10e, étagère métallique en yôle noire 8/10e y compris peinture à huile et toutes sujétions (artisanale)	u	4	60 000	240 000
11.5	Un panneau d'identification du projet	u	1	70 000	70 000
Sous - total 11					608 614
TOTAL GENERAL DES TRAVAUX HT					10 290 029

DEVIS QUANTITATIF/ ESTIMATIF)**BLOC LATRINE A DEUX CABINES:
INADOUGOUM (Zone Rurale)**

Réf.	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	PRIX	
				Unitaire	Total

I TERRASSEMENT					
1.1	Préparation, décapage, nivellement :	m2	31,76	196	6 224
1.2	Implantation de l'ouvrage:	U	1,00	141 440	141 440
1.3	Fouilles en pleine masse pour fosses :	m3	13,782	2 206	30 403
1.4	Remblai des fouilles :	m3	4,59	525	2 412
1.5	Remblai fond de fosse en matériaux graveleux arrosé et compacté sur une épaisseur de 25cm	m3	1,78	8 986	15 973
Sous Total 1				196 452	

II FONDATION SOUBASSEMENT					
2.1	Béton de propreté, épaisseur 0,05 :	m3	0,434	51 773	22 469
2.2	Béton armé pour semelles dosé à 350kg/m3 :	m3	1,736	101 996	177 065
2.3	Béton armé pour poteaux enterrés :	m3	0,344	141 444	48 692
Sous Total 2				248 227	

III BETON ARME					
3.1	Béton armé pour poteaux en élévation :	m3	0,576	141 444	81 472
3.2	Béton armé pour poutre et chainage poutre	m3	0,602	136 968	82 438
3.3	Béton armé pour dalle pleine couverture fosse	m3	1,367	141 556	193 479
3.4	Béton armé pour couronnement	m3	0,245	136 968	33 489
3.5	Béton armé pour linteaux	m3	0,329	136 968	44 994
3.6	Béton pour marche d'entrée et rampe	m3	1,210	79 939	96 686
3.7	Dallettes en béton armé (trappe de vidange en cornière pour cadre et contre cadre)	u	2,000	14 439	28 878
Sous Total 3				561 435	

IV MACONNERIE					
4.1	Maçonnerie en agglos creux de 15 x 20 x 40:	m2	35,04	6 343	222 259
4.2	Maçonnerie en agglos pleins de 15 x 20 x 40 :	m2	36,890	8 907	328 579
Sous Total 4				550 838	

V REVETEMENTS SOLS MURS					
5.1	Enduits sur murs extérieurs y compris tyrolien :	m2	102,720	2 986	306 722
5.2	Enduits intérieurs lisse :	m2	16,15	1 990	32 139
Sous Total 5				338 860	

VI REVEVETEMENTS SOLS MURS					
6.1	Chape au sol bouchardée :	m2	11,88	2 860	33 984
Sous Total 6				33 984	

VII	MENUISERIE METALLIQUE				
7.1	Fourniture et pose de menuiseries métalliques de tôle pleine noire de 15/10. Dimension 70 /210	U	2,00	64 216	128 432
7.2	F+P de la balustrade métallique en tube rond de diamètre 35	ml	24,20	5 016	121 387
7.3	Fourniture et pose de grille pour imposte de dimension 80 x 20 cm ²	U	4,00	20 000	80 000
Sous Total 7				329 819	

VIII	PLOMBERIE - PEINTURE - VITRERIE				
8.1	Fourniture et pose de tuyaux d'aération en pvc de diam100 de 3 M de hauteur avec T aux extrémités protégés par grillage moustiquaire	U	2	15 000	30 000
8.2	Peinture à huile sur menuiseries :	m2	7,16	2 543	18 208
Sous Total 8				48 208	

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX D'UN BLOC LATRINES A 2 CABINES				2 307 823
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE 2 BLOC LATRINES A 2 CABINES				4.615.646